

**Séance du mardi 13 avril 2021**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 08/04/21

**Présents :** 11

**Votants :** 14

**Pour :** 14

**Contre :** 0

**Abstentions :** 0

**Secrétaire de séance :**

Georgette TOUZY

*L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

**Représentés :** Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Cecile ROQUESALANE

**Absents :**

**Objet: EP :suite aménagement BT poste Lagarde - 2021\_031**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total HT de l'opération s'élève à 27 258.39 €.

En application de la délibération du comité syndical, en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acception par la commune du versement d'un fonds de concours égal à 50% du montant HT de l'opération soit :

- 1 versement de 6 814.60 € à la commande des travaux,
- 2<sup>ème</sup> versement au décompte des travaux

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de la contribution de la commune en application des règles du syndicat.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide :

- De donner son accord des dispositions techniques et financières du projet,
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2021 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 19/04/2021  
et publication ou notification du 20/04/2021

Le Maire,  
A. DUJOLS

